

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION..... 1

I.	L'introduction du concept de radicalisation dans le champ de la lutte contre le terrorisme	1
A.	Un concept introduit sous l'effet des mutations de la menace terroriste : l'émergence d'une menace terroriste endogène en Europe.....	1
B.	L'ampleur récente du phénomène transnational du « <i>homegrown terrorism</i> » nouvellement appréhendé sous l'angle de la radicalisation	6
II.	Hypothèse de recherche	11
A.	Question de recherche	11
B.	Objectifs de la recherche.....	12
III.	Méthodologie	14
A.	L'étude du discours.....	14
B.	La technique juridique	16
IV.	Délimitation du cadre de l'étude.....	17
A.	Le choix d'étudier la lutte contre la radicalisation à l'aune des interactions entre les ordres juridiques européens, belge et français.....	17
1.	La place de l'Union européenne	17
2.	Le choix des cas belge et français	21
B.	Délimitation conceptuelle	22
C.	Les limites de l'étude	26
V.	Annonce du plan.....	27

PARTIE I | Le flou des mots..... 29

CHAPITRE I | Le discours des acteurs européens et nationaux sur la radicalisation 30

SECTION I. La faible normativité du discours : constat non déterminant au regard des conséquences juridiques de la radicalisation32

I.	Les occurrences fréquentes à la radicalisation dans les textes non contraignants produits par les institutions européennes	33
A.	Une notion majoritairement présente dans les textes de droit souple	33
B.	Une notion relativement absente des textes contraignants	39
II.	Une notion susceptible d'emporter des effets juridiques malgré la faible portée normative du discours : illustration par les cas belge et français	42
A.	La radicalisation saisie par un foisonnement d'instruments programmatiques.....	43
B.	Une place relativement marginale au sein des normes juridiques contraignantes au sens strict malgré des conséquences juridiques indéniables.....	45

SECTION II. Le contenu du discours : une lutte ciblant la radicalisation violente ou conduisant au terrorisme.....51

I.	Un discours focalisé en apparence sur la radicalisation violente ou conduisant au terrorisme par opposition à la radicalisation idéologique ?	51
A.	Des références explicites à la radicalisation de forme violente au sein de l'Union européenne.....	52
B.	La porosité de la distinction entre radicalisation violente et radicalisation idéologique illustrée à partir des cas belge et français	56
1.	En Belgique.....	56
2.	En France	59
II.	L'hypothèse de ce qu'est la radicalisation violente : définition stipulative.....	60
A.	L'adhésion à une idéologie extrémiste	60
1.	La nature de l'idéologie	61
2.	Le caractère extrême de l'idéologie	67
B.	La dimension violente.....	70
1.	Le risque de passage à l'acte violent découlant de l'adhésion à une idéologie radicale.....	70
2.	Une conception extensive de la notion de violence	72

C.	L'intérêt de distinguer entre la radicalisation violente et la radicalisation idéologique malgré la porosité de la distinction : le seuil de répression de la radicalisation.....	74
D.	Le risque de confusion entre radicalisation violente et terrorisme	77
1.	La radicalisation n'est pas une infraction.....	77
2.	La radicalisation ne conduit pas toujours, ni particulièrement au terrorisme	80
CONCLUSION DU CHAPITRE I		82

CHAPITRE II | Le discours des acteurs européens et nationaux sur la prévention et la lutte contre la radicalisation..... 83

SECTION I. La prévention et la lutte contre la radicalisation au service de la prévention du terrorisme : à la recherche du sens donné au terme « prévention ».....84

I.	Le sens de la prévention éclairé par l'identification de questions d'intérêt commun.....	84
A.	Considérations générales sur la notion de prévention.....	85
1.	Le flou de la notion de prévention	85
2.	Esquisse d'une typologie applicable à la prévention et la lutte contre la radicalisation	95
B.	L'identification de priorités évolutives et plurielles dans le discours des institutions européennes	99
1.	De la nécessité de prévenir les risques de basculement dans l'action violente : le discours sur les impératifs de prévention à court terme.....	100
2.	De la nécessité de prévenir les facteurs de radicalisation : le discours sur les impératifs de prévention à long terme	116
II.	Un sens forgé par l'éparpillement d'impératifs rattachés à la prévention et la lutte contre la radicalisation au niveau national	135
A.	La place des États dans la définition des priorités établies au niveau de l'Union	135
1.	La recherche d'une participation plus étroite des États membres à la définition de priorités communes au niveau de l'Union	136
2.	L'importance du niveau local.....	140
B.	Illustration de l'éparpillement d'impératifs rattachés à la prévention et la lutte contre la radicalisation à travers les cas belge et français	142
1.	Le cas belge.....	142
2.	Le cas français.....	146

SECTION II. La difficile identification des moyens visant à prévenir et lutter contre la radicalisation : entre flou et incohérence du discours154

I.	La promotion de moyens en dehors des instruments traditionnels de la lutte contre le terrorisme	155
A.	L'identification de politiques pertinentes au-delà de l'espace de liberté, de sécurité et de justice	156
1.	Les politiques en matière d'éducation, de formation professionnelle et la culture.....	156
2.	La politique sociale et de l'emploi	157
3.	La politique extérieure de l'Union	158
B.	L'identification de politiques pertinentes complémentaires à l'espace de liberté, de sécurité et de justice	161
1.	La coopération policière.....	161
2.	La coopération judiciaire en matière pénale	162
II.	Les tensions entre le discours sur la prévention à long terme et l'orientation répressive de la lutte contre le terrorisme : illustration des incohérences du discours sur la réintégration des extrémistes violents	164
A.	Un discours favorable à la réintégration à long terme des extrémistes violents.....	165
1.	Un discours qui n'est nécessairement qu'incitatif eu égard aux compétences limitées de l'Union	168
2.	Un discours projeté dans des instruments souples	175
B.	Un discours discordant avec l'orientation sécuritaire des travaux de rapprochement dans le secteur pénal	180
1.	L'aggravation des seuils de peine minimaux applicables au terrorisme.....	180

2. La focalisation sur la peine privative de liberté malgré un intérêt croissant pour les mesures alternatives à l'emprisonnement	182
CONCLUSION DU CHAPITRE II.....	189
CONCLUSION DE LA PARTIE I.....	190
<i>PARTIE II Le flou de l'action</i>	<i>192</i>
CHAPITRE III De la porosité des frontières entre prévention et répression	192
SECTION I. Le recours non exclusif mais signifiant à l'outil pénal pour prévenir la radicalisation idéologique	194
I. La lutte contre la propagande terroriste par le rapprochement des législations pénales.....	196
A. De la répression du soutien logistique au terrorisme à la répression des expressions favorables au terrorisme	197
1. L'harmonisation minimale des infractions liées aux activités terroristes pour répondre aux défis de la propagande terroriste	197
2. Une marge de discrétion effectivement exploitée par les États	208
B. La décision-cadre 2008/913/JAI au service de la lutte contre la propagande terroriste à caractère haineux	218
1. La répression des discours de haine	220
2. La marge de discrétion laissée aux États.....	223
C. Réflexions sur le développement des incriminations préventives et l'affaiblissement de la qualité de la norme pénale	227
1. L'élément matériel : l'importance de distinguer entre l'expression d'une opinion et les phénomènes relevant de la pensée	228
2. L'élément moral : l'importance de ne pas confondre intention terroriste et adhésion à l'idéologie terroriste.....	231
II. Les moyens d'entrave à la circulation d'expressions terroristes en ligne : les règles du marché intérieur en renfort de la coopération policière et judiciaire en matière pénale	234
A. Les faiblesses du cadre législatif existant	235
1. Les lacunes des instruments contraignants	235
2. Une efficacité subordonnée à la coopération volontaire avec les acteurs privés de l'internet	241
B. Vers une harmonisation des règles permettant d'entraver les contenus à caractère terroriste en ligne	248
1. Le règlement relatif à la lutte contre la diffusion des contenus à caractère terroriste en ligne	248
2. L'insécurité juridique de la notion de « contenu à caractère terroriste » et la confusion entretenue avec la notion de « contenu extrémiste »	252
SECTION II – La part prise par les moyens de police et de renseignement dans la prévention de la radicalisation violente	260
I. De la lutte contre le terrorisme à la détection de la radicalisation.....	263
A. L'appréhension incidente mais révélatrice de la radicalisation dans l'échange de données policières.....	264
1. Une coopération possible en amont de la commission d'une infraction : mais pour quelles finalités ?.....	264
2. La place de la radicalisation dans le champ de l'échange de données policières : illustration à partir d'une sélection d'instruments.....	268
B. Des manifestations transnationales de la radicalisation non clairement détachables des infractions liées au terrorisme ?.....	284
1. La difficile distinction entre la radicalisation et la catégorie des combattants terroristes étrangers dans les discussions sur l'optimisation de l'échange d'information.....	284

2.	La lutte contre la radicalisation violente comme finalité autonome de l'échange de données 288	
II.	Les limites du cadre juridique de l'Union	291
A.	L'incompétence de l'Union en matière de renseignement.....	292
1.	Les limites juridiques	292
2.	Quelles perspectives ouvertes pour le partage de renseignement face aux mutations de la menace terroriste ?	298
B.	Les contraintes liées au principe de subsidiarité.....	303
1.	Le principe de subsidiarité	303
2.	La détection précoce de la radicalisation sous-tendue par un décloisonnement de l'échange d'informations : illustration à travers les cas belge et français.....	309
	CONCLUSION DU CHAPITRE III	322
	CHAPITRE IV Les enjeux au regard des libertés individuelles.....	324
	SECTION I. La liberté d'expression	324
I.	La liberté d'expression à l'épreuve du contrôle des opinions en ligne.....	327
A.	À la recherche d'un juste équilibre entre la préservation de la liberté d'expression sur internet et la censure des expressions prônant ou incitant à la violence terroriste	327
B.	Des traditions juridiques différentes entre États	333
1.	Les discours violents	333
2.	La question du seuil de tolérance de l'expression d'opinions radicales	337
II.	L'étendue de la protection offerte par les cours européennes	340
A.	La contribution de la Cour de justice de l'Union au respect de l'interdiction d'une surveillance généralisée des contenus en ligne.....	343
1.	Le principe des mesures de filtrage des contenus en ligne autorisé sous conditions.....	344
2.	L'interdiction d'une surveillance généralisée des contenus en ligne mise en balance avec la préservation de l'efficacité des injonctions de suppression.....	349
3.	Les rapports étroits entre liberté d'expression, protection de la vie privée et des données à caractère personnel	354
B.	L'apport de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : une approche casuistique	358
1.	La question de l'étendue de la liberté d'expression lorsque sont en jeu des expressions polémiques en lien avec le terrorisme.....	359
2.	Les critères de justification d'une ingérence : la question des limites admissibles à la liberté d'expression.....	362
	SECTION II. Le droit au respect de la vie privée.....	372
I.	La protection du droit au respect de la vie privée fragilisée par les impératifs de prévention de la radicalisation violente.....	372
A.	Le difficile équilibre entre la sécurité et le droit au respect de la vie privée	373
1.	L'importance du droit au respect de la vie privée.....	373
2.	La fragilité de l'équilibre sécurité/liberté.....	377
B.	Une protection du droit à la vie privée modérée face aux impératifs de prévention de la radicalisation violente : illustration à partir d'un contentieux embryonnaire en droit national	379
1.	L'atténuation de l'exigence de prévisibilité de la loi	379
2.	L'affaiblissement des garanties protégeant le secret médical	385
II.	Les limites du contrôle européen	391
A.	Le contrôle de la Cour de justice de l'Union européenne.....	392
1.	Une porte ouverte pour contrôler les activités de renseignement ?	393
2.	Une protection des données personnelles atténuée face aux impératifs de sécurité nationale 397	
B.	Le contrôle de la Cour européenne des droits de l'homme	402
1.	L'assouplissement de l'exigence de légalité face aux impératifs de sécurité nationale.....	403
2.	Un contrôle de proportionnalité modulé par la marge d'appréciation laissée aux États.....	407
	CONCLUSION DU CHAPITRE IV	410

CONCLUSION DE LA PARTIE II	410
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	412
BIBLIOGRAPHIE.....	I
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	XXXVII
TABLE DES MATIÈRES.....	XL